



PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE L'UDS POUR L'ANNEE 2021

Unions Des Scénographes

Chez Artcena

68 rue de la Folie-Méricourt

75011 Paris

Rédigé par Ariane Chapelet

L'AG s'est tenue le 31.01.2022 sur Zoom

Etaient présents : voir l'annexe 1 Liste des personnes présentes

Ordre du jour :

1. Rapport d'activité 2021 par le président
2. Rapport des différentes commissions
3. Préfiguration de 2022 et plus
4. Rapport financier
5. Questions diverses

Adhérer pour l'année 2022 :

<https://www.helloasso.com/associations/union-des-scenographes/adhesions/adhesion-2022>

Adhérer à l'UDS c'est soutenir les activités qui sont portées en son sein. L'UDS fonctionne uniquement

sur le bénévolat de ses membres. L'adhésion est une forme d'aide essentielle à son fonctionnement. Nous vous remercions de continuer à nous accorder ce subside année après année afin de poursuivre nos actions et la valorisation de nos métiers.

Comment prendre part aux activités de l'UDS ?

Le bureau propose un nouvel outil afin de faciliter la participation aux différentes actions de l'UDS à la hauteur de ses envies et possibilités. Cet outil se présente comme un questionnaire annotable en ligne sur lequel les personnes souhaitant participer peuvent s'inscrire.

<https://forms.gle/FJRUS38NsHKPU1xw9>

1. RAPPORT D'ACTIVITE 2021

Annulation des Rencontres Européenne de la Scénographie

Le sujet sera abordé plus spécifiquement lors de la préfiguration de 2022.

Différentes rencontres avec la DGCA (Direction Générale de la Création Artistique)

Les discussions avec l'UCL, le SNMS, les EAT, les Chorégraphes Associés, l'AAFA ont débutées pour sensibiliser les tutelles à notre situation pendant la crise covid. Les réunions en communs avec la DGCA concernant les aides lors de la crise sanitaire ont eu lieu.

Nous avons rencontré le nouveau directeur de la DGCA, Monsieur Fabrice Benkimoun. Le Ministère de la Culture nous apporte toujours son soutien.

L'UDS et l'UCL ont été entendues dans le cadre de la mission Ministérielle sur l'Art Lyrique en France réalisée par Caroline Sonrier. Cette mission est davantage tournée vers les métiers du chant et de la musique, ce qui est dommage. Il est question que cette mission donne lieu à un grenelle de l'opéra. Mais aux vues des présidentielles, cela va-t-il perdurer ? Nous avons peur que cette mission soit plus politique qu'active.

Nous avons été entendus dans le cadre des Etats Généraux des festivals qui sont très attentifs au public et à son accueil. Malgré tout, le Ministère demande que les festivals fassent des audits sur leur bilan carbone mais ne mets pas d'outil à leur disposition, ce qui sous-tend qu'une

une partie des subventions y sera consacrée. NB : le collectif ARVIVA développe un outil utilisable par tous pour calculer l'impact carbone et l'UDS vient de signer une convention pour rejoindre le collectif.

Nous avons échangé sur la prochaine Quadriennale de la Scénographie de Prague : le Ministère a fait cavalier seul en faisant appel à 8 metteurs en scène pour sélectionner les candidats qui représenteront la France sans jamais solliciter l'UDS. Nous savons de manière non officielle, que Théo Mercier a été désigné pour le pavillon Pays, Cyril Teste et Nina Chalot pour le pavillon Ecole. La rencontre avec les enseignants a déjà eu lieu.

NB post AG : le Ministère et Artcena ont communiqué publiquement le 10/02/2021 <https://www.culture.gouv.fr/Presse/Communiqués-de-presse/Annonce-des-noms-des-commissaires-des-deux-pavillons-français-de-la-Quadriennale-de-Prague-2023> sur l'événement et la nomination des artistes. Le mot scénographie n'est pas utilisé ce qui dénigre très ostensiblement le métier. Lisez et partagez le communiqué de l'UDS sur la quadriennale de Prague, relayé par France Culture : <https://www.franceculture.fr/emissions/affaire-en-cours/les-scenographes-francais-enmanque-d-exposition>

Nous avons organisé une (énième) réunion ministérielle pour que les scénographes soient reconnus en tant qu'artistes et non techniciens dans le Code du Travail et celui de la Propriété Intellectuelle. C'est un travail de longue haleine pour faire reconnaître que nous sommes artistes. Nous avons le soutien de la députée du 17ème arrondissement de Paris Madame Kuster qui a présenté notre requête auprès du Ministre de la Culture. La réponse qui lui a été faite : cela est lié à l'UNEDIC et est donc à négocier entre syndicats. Nous avons interrogé le Ministère sur cette réponse qui n'a pas su l'expliquer. Il y a donc un manque de cohérence flagrant dans les réponses que l'on nous donne. Une réunion est programmée le 22/03/22 à la DGCA avec Sophie Zeller, la déléguée au théâtre.

Eco-conception

L'UDS a été sollicitée et invitée à plusieurs reprises sur le sujet de l'éco-conception en scénographie. Nous avons été présent :

- à l'IETM (International network for contemporary performing arts) à Lyon le 24 octobre
- interview de France Musique « Qu'est-ce qu'un décor éco-conçu? » <https://www.radiofrance.fr/francemusique/podcasts/l-invite-du-jour/thibault-sinay-president-de-l-union-desscenographes-7161904>
- avec ARTCENA et la SACD, rencontre sur les pratiques liées au développement durable <https://www.sacd.fr/rencontre-sur-lecoresponsabilite-dans-le-spectacle-vivant-le-7-fevrier>
- participation à un workshop à la Cité du Design à St-Etienne pour le programme OSCAR
- rencontre avec ARVIVA Arts Vivants, Arts Durables le 2 décembre à la maison des Métallos lors de leur événement
- colloque en ligne : La nature n'est plus un décor par l'Opéra Comique et Alternative Théâtrale dirigé par Isabelle Moindrot professeur d'Études théâtrales à l'université Paris 8. <https://blog.alternativetheatrales.be/la-scenographie-et-les-trop-vastes-enjeux-de-la-transition-ecologique/>
- Les Journées du Management Culturel à Paris le 26 Novembre sur l'éco- conception des décors.

Evènements à venir :

- L'UCL (Union des Créateurs Lumière) a invité l'UDS à son colloque le 24 juin à l'ENSATT ayant pour sujet Lumière et Scénographie.
- L'UDS est invitée à l'opus 2 du colloque de l'Opéra-Comique La nature n'est plus un décor, le 30 mars 22, billetterie [ici](#).

Volet exposition avec XPO

XPO (regroupement des acteurs de l'expositions dont l'UDS fait partie) était présent au Salon du SITEM le 15 septembre, Raymond Sarti y a représenté l'UDS. XPO est adhérent du CINOV ce qui a permis d'avoir une écoute du Ministère de la Culture, qui a eu une mission sur le domaine de l'exposition. Nous avons obtenu un accord de l'OPPIEC pour le financement de

l'étude prospective sur l'éco-système de l'exposition.

XPO a participé au Salon des Maires de France : une belle vitrine pour valoriser les métiers de l'expositions ou de la muséographie auxquels les collectivités peuvent recourir.

Colloque au musée des Beaux-Art de Lille, sur le développement durable dans l'exposition.

Adeline Rispal y était pour XPO. Annabel Vergne y était aussi et en fait un retour : les invités étaient majoritairement des institutions et des universitaire, peu de scénographes. Tout à été filmé et demeure en ligne. Des résumés étaient faits par des étudiant des Science Po, avec un regard jeune et engagé, qui remettait les choses en perspective. <http://www.club-innovationculture.fr/rencontre-professionnelle-construire-durabilite-musees-pba-lille-replay-video/>

Sollicitation des confrères français et européens :

- Thibault propose au président de l'UCL d'entrer au bureau de l'UDS. L'UCL fait une offre réciproque. Ceci afin de renforcer nos liens et d'associer les créateurs lumières à notre travail pour la reconnaissance en temps qu'artistes-auteurs.

- Mathilde Grebot : membre du Bund der Szenografen, équivalent allemand de l'UDS, avec qui nous avons échangé à plusieurs reprises.

- L'UDS hongrois, nous a invité à une exposition de scénographes, invitation malheureusement déclinée car tardive.

- Lien avec l'ATPS de Belgique.

- Carolina est en lien avec l'équivalent portugais de l'UDS : principalement à propos de la Quadriennale de Prague.

Autres

- Le site web à évolué, vous pouvez dorénavant vous inscrire pour être notifié des nouvelles publications. Trois résultats d'enquête ont été publiés tout récemment : rémunération, écoconception et droits d'auteur pour les créateurs costume.

2. RAPPORT DES DIFFERENTES COMMISSIONS

Commission costume

Droit d'auteur (Virginie Houdinière et Pauline Yaoua Zurini) :

Les costumiers ont peu de connaissance de ces droits. Une enquête a été réalisée, sur 50 répondants, à peine 14% perçoivent des droits d'auteur. Plus de 50% sont payés moins de 2000€ par création. Il faut être tous ensemble pour revaloriser notre travail. Retrouver le résultat complet de l'enquête [ICI](#).

Reconnaissance du métier (Emilie Monchovet) :

Chaque costumier et costumière a une pratique différente, l'intérêt est de se connaître et se reconnaître pour ensuite défendre ensemble de meilleures conditions de travail.

Une journée autour du métier de costumier a été organisée le 1er juillet 2021 à l'atelier des Vertugadins.

La journée fut très enrichissante, plusieurs costumiers ont présentés leur parcours et leur pratiques qui sont tous très variés. Il y a eu une visite des ateliers également. Une centaine de personnes est passée au fil de la journée.

Pour la suite en 2022, il est prévu d'organiser des sorties, type visite d'exposition en lien avec le métier, avec l'association des costumiers du cinéma AFCCA.

Un compte Instagram a été créé, les prochaines publications seront des portraits de costumière et costumiers. Si vous souhaitez en faire partie, envoyez des infos.

Les Molières : une action est menée pour revenir aux Molières différenciés : costume, décor, lumière. En effet il n'existe aujourd'hui qu'un seul Molière, celui de la création visuelle, qui ne met pas en valeur les différents métiers. La disparition de ces trois différents prix s'explique par plusieurs facteurs : lorsque le théâtre public a rejoint les Molières, il y a eu une multiplication des prix (comédiens et spectacles du privé et du public ne concourant pas dans les mêmes catégories)

ce qui allongea le temps de remise et ne correspondit plus à un format TV en prime time. Ce sont les prix costumes, décors, lumières qui ont été les victimes collatérales.

Eco-costume (Ines Forgues) :

Sujets : ouverture de stocks dormants, base de données sur le fabriqué en France (notamment sur les basiques), base de données en cours sur les friperies françaises (associations Les Ortisses, Julie C. Frayer). Ines a participé à une table ronde au colloque La nature n'est plus un décor de l'Opéra Comique. Intervention sur les différentes problématiques autour de l'écologie dans le costume avec les teintures naturelles notamment.

Formation (Emilie Monchovet) :

Bilan des formations DN MADE mention Spectacle spécialité Costume de scène sur tout le territoire en lien avec professeurs et étudiants autour de ce diplôme suite à la réforme du DMA costumier-réalisateur. Envie de se rapprocher des autres métiers d'art. Dans la nouvelle formule du diplôme beaucoup d'heures d'atelier ont été perdues. Nous souhaitons militer pour la Main, l'OEil et le Cerveau, pour ne pas former que des concepteurs mais aussi conserver le savoir-faire français.

Murielle Delamotte présente le colloque Le costume sur un plateau : De l'ombre à la lumière qu'elle co-organise les 11-12-13 mars à la Sorbonne Nouvelle. Elle souhaite donner la parole à l'UDS sur la reconnaissance du métier et sur les droits. Pauline et Emilie sont partantes, le rdv sera pris. NB post AG : lien vers le site du [colloque](#). Finalement c'est Virginie et Camille qui interviendront.

Charlotte Pareja : à organisé avec La Cie Belle Trame une Rencontre de Costumiers les 26-27-28 novembre 2021 à Annonay, les objectifs sont sensiblement les même que ceux de l'UDS : connaissance et reconnaissance. Une charte pour les costumiers au niveau des prix (notamment en début d'activité), une charte pour les compagnies, sont en préparation. Il y a un réseau de costumiers qui s'est mis en place dans les Rhône-Alpes. Le 14 mai prochain : temps d'échange et de réflexion sur le costume autour de Lyon.

Commission Juridique

Plusieurs Rendez-vous avec la DGCA pour essayer de faire inscrire le mot scénographe et scénographie dans les deux articles de lois (code du travail et code de la propriété intellectuelle), ce qui permettrait notamment de changer d'annexe et de gagner en cohérence avec nos statuts. Le ministère nous écoute en relative bienveillance mais cela n'avance pas ! Lors de notre dernier rendez-vous, il y a eu une promesse de lettre d'incitation aux versements des droits d'auteur qui nous sont dû à destination du secteur public. En effet nous remarquons que c'est souvent dans ce secteur que les droits d'auteur ne sont pas perçu, alors que c'est plus courant qu'ils le soient dans le secteur privé. Nous attendons donc ces engagements écrits.

La commission continue de répondre aux sollicitations des adhérents sur les questions juridiques.

Elle participe à des commissions de travail avec l'URSSAF Limousin (anciennement Maison des Artistes) notamment pour définir les dénominations de chaque activité qui ouvrent à la perception de droits d'auteur. Grâce à ça, il est donc possible aujourd'hui de toucher des droits d'auteur en tant que « scénographe-designer d'espace, scénographe-costumier, scenographe-créditeur lumière »

Recommandation : l'UDS recommande de faire deux contrats : un contrat de travail intermittent et un contrat de cession de droits d'auteur pour la diffusion de sa création.

Les futurs chantiers :

- Une réunion avec Sophie Zeller et Fabrice Benkimoun de la DGCA est prévu à la fin du mois de mars.
- Participer à la réflexion sur les droits et les devoirs du scénographe face à l'écoconception pour permettre d'établir une charte commune entre les artistes et les producteurs

- Prendre contact avec l'Unedic et la CGT spectacle pour comprendre si la voie législative est la seule voie possible ou pas pour changer d'annexe
- Prendre contact avec des députés de la majorité à l'Assemblée Nationale (une fois les élections présidentielles terminées) pour qu'ils soutiennent nos amendements)
- Organiser des tables rondes lors d'évènements (JTSE, BIS, PQ...) pour parler du statut du scénographe

Commission Développement Durable :

Cette année ont eu lieu deux réunions en ligne de la commission développement durable. Elles ont permis de faire un échange de connaissances et de problématiques communes entre pairs. Les thématiques dégagées sont entre autre l'ignifuge, le droit d'auteur et le réemploi.

Interview :

Clémence Chiron pour le podcast Scénographie des Possibles a interviewé Ariane sur l'écoconception. On peut l'écouter ici : <https://podcast.ausha.co/scenographies-des-possibles>. On peut aussi y écouter Camille Dugas sur la question des droits d'auteurs.

Capsule vidéo :

Pour les Rencontres Européennes de la Scénographie a été imaginé un projet de capsules vidéo afin de mettre en lumière des pratique dans l'éco-conception. Il y a besoin de personnes motivées pour que cela se fasse. N'hésitez pas à vous manifester.

OSCAR :

Participation à un workshop à la Cité du Design à Saint -Etienne pour le programme OSCAR ([Opera Sceneries Circularity and Ressource efficiency](#)) qui est un programme de recherche sur l'éco-conception pour le décor à l'opéra. Le workshop sous forme de design thinking regroupait des profils différents (acteurs de l'économie circulaire, directeurs techniques d'opéra, scénographes, universitaires...). Par petits groupes la recherche portait sur la prospection de nouveaux outils et systèmes qui permettraient de réduire l'impact environnemental des décors d'opéra.

Enquête sur l'éco-conception :

Une enquête a été lancée en 2021 pour faire un état des lieux de la pratique de l'éco-conception dans le métier et afin de faire ressortir des besoins et problématiques communs. Il y a eu 94 réponses dont 16 internationales.

Les résultats sont consultables sur le site internet de l'UDS : <https://www.uniondesscenographes.fr/category/documentation/eco-conception/>

Ressource chez nos homonymes québécois : [Écoresponsabilité - APASQ](#)

3. PREFIGURATION DE 2022 ET PLUS

« Fragmentation »

Les Rencontres Européennes de la Scénographie étant annulées, a été décidé au sein de la commission Événement de partir sur un nouveau format : un projet d'édition avec un appel à contribution afin d'avoir des visions artistiques, techniques variées... pour constituer un aperçu le plus exhaustif possible de nos métiers. Le titre provisoire est « Fragmentation ». Un comité éditorial est en charge du projet. Les contributions seront francophones et centrées sur l'Europe. L'envie est de présenter l'ouvrage lors de la Quadriennale de Prague ainsi qu'à l'ouverture du département Scénographie au Centre Nationale du Costumes de Scène à Moulins en 2023.

L'appel à participation Fragmentation : [https://www.google.com/url?sa=t&rct=j&q=&esrc=s&source=web&cd=&ved=2ahUKewiy5ut2Yv2AhWDxoUKHRnIAG0QFn0ECAoQAQ&url=https%3A%2F%2Fwww.uniondesscenographes.fr%2Fwp-content%2Fuploads%](https://www.google.com/url?sa=t&rct=j&q=&esrc=s&source=web&cd=&ved=2ahUKewiy5ut2Yv2AhWDxoUKHRnIAG0QFn0ECAoQAQ&url=https%3A%2F%2Fwww.uniondesscenographes.fr%2Fwp-content%2Fuploads%2F)

[2F2022%2F02%2Ffragmentation-UDS-2022.pdf&usg=AOvVaw0nrgitA9q4dG13gxtb-P_wN](#)

Evénements

Les Journées Technique du Spectacle et de l'Événement : possibilité d'avoir un stand à la prochaine édition.

Les BIS (Biennales Internationales du Spectacle) à Nantes ont été annulées et reportées en 2023. Animer un atelier nous semble bien, sur le développement durable ?

Réseaux

Continuer notre participation et notre présence au sein de différents groupes de réflexion :

- ARVIVA : a proposé une adhésion trop élevée pour l'UDS, on attend une nouvelle réponse, peut-être qu'une adhésion pour une personne représentante de l'UDS peut être envisagée.

- Scénogrrrraphie : idem

- 17h15 regroupement des directeurs techniques d'opéra

- Shift Project qui a rédigé « Décarboner la culture » nous propose d'organiser un événement pour notre réseau.

4. RAPPORT FINANCIER

A voir en annexe 2

L'UDS a reçu une subvention du Ministère de la Culture pour le projet des Rencontres Européennes de la Scénographie.

Jackie serait très intéressée pour prendre part aux recherches et demandes de subventions.

5. QUESTIONS/REponses

Stock de costumes :

Angélique : Les stocks de costumes dans les opéras ne sont pas gérés et sont sous-exploités de manière récurrente. Des préconisations peuvent être faites, notamment la création d'emplois pour gérer et faire fructifier ce patrimoine. Ces créations doivent être valorisées et défendues.

Mathilde : Elle abordera cette question lors du colloque Le costume sur le plateau (déjà cité cidessus), avec l'expérience de terrain.

Costume et droit d'auteur :

Muriel : Echange autour de la reconnaissance du droit d'auteur et le réemploi des créations, comment cela peut-il se combiner ? Protéger les droits d'auteur et valoriser le travail de l'artisteauteur en faisant du réemploi c'est possible car prendre un décors et le transformer c'est aussi un travail de scénographe. Ce sont des nouvelles notions qui méritent tout de même d'être encore débattues et correctement définies au sein de l'UDS.

Vigilance, on pourrait ajouter dans nos contrats une clause où serait spécifié l'obligation de ne pas modifier les costumes pendant la tournée ou l'exploitation du spectacle.

Les chiffres du métier :

[audiens-etude-tableau-bord-stat-emploi-spectacle-vivant-nov2019.pdf](#)

8 mars :

Participation à la Marche pour la lutte pour les droits des femmes à organiser, peut-être sans mentionner l'UDS, mais en donnant de la visibilité au métier très féminisé de costumière.

La dénomination de l'UDS :

Comment élargir la dénomination aux costumiers dans le titre de l'UDS ? Il est proposé une dénomination la plus inclusive possible : Union des Scénographes – décors, costume.

Coordination :

Pour apporter du soutien et faire du lien entre génération : mise en place du parrainage et marrainage afin que des nouveaux adhérents puissent entrer en douceur dans le monde du travail.

Un Discord (réseau de messagerie) va être mis en place.

MERCI à tous et toutes d'avoir participé à l'AG de l'UDS !

Président, Thibault Sinay Trésorière, Pauline Yaoua-Zurini Secrétaire, Ariana Chapelet

annexe 1

Liste des personnes présentes lors de l'AG :

Aline Perros
Angélique David
Annabel Vergne
Anne Magalie Lochon
Ariane Chapelet
Camille Dugas
Carolina E.Santo Ollu
Caroline Ginet
Catherine Ingrassia
Chantal Thomas
Charlotte Pareja
Christophe Forey UCL
(Union des Créateurs Lumière)
Clémence Chiron
Clément Dubois
Delphine Brouard
Emilie Monchovet
Eric Wurtz – UCL
Gilone Brun
Inès Forgues
Jackie Tadéoni
Jean Guy Lecat
Marie La Rocca
Marine Plasse
Mathilde Grebot - Bund der
Szenographen
Muriel Delamotte
Pauline Yaoua Zurini
Thibault Sinay

Ressources partagées sur le tchat :

Scénographies des Possibles, [le podcast](#)

PQ23 : [appel à projets](#)

Palais des Beaux-Arts de Lille : [vidéos colloque en ligne](#)

annexe 2

Bilan comptable UDS 2021

23 886€ compte créditeur
2890€ solde compte 2020

20 000€ de subvention du ministère de la Culture.
69 adhésions (67 en 2020 le chiffre est stable)

Peu de dépenses cette année hormis les adhésions au SNAC, XPO/SITEM et la Journée des Costumiers le 1er juillet 2021.

La situation de la trésorerie est donc stable.

La campagne d'adhésion 2022 est ouverte !

CHARGES PRODUITS

achats ressources propres

frais divers (banderoles, envois

postaux, frais Weezevent)

245,19 € solde compte UDS 2020 2860,00 €

frais bancaires 206,30 € adhésion (x69) 2717,00 €

journée des costumiers 134,75 € subventions 20000,00 €

déplacements RES 2020 104,00 €

cotisations

XPO 500,00 €

SNAC 500,00 €

TOTAL DS CHARGES 1690,24 € TOTAL DES PRODUITS 25577,00 €

BALANCE 23886,76 €